

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 34 (1920)
Heft: 1

Artikel: Sceaux des seigneurs d'Aubonne
Autor: Galbreath, D.L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peter Tschanz, Alt-Reiss . . . , Seckelmeister. Wappen: In Weiss eine schwarze Schanze und ein Zeichen (Fig. 19, siehe auch Fig. 3 und 6).

Heinrich Opliger, Chorrichter. Wappen: In Rot eine blaue oder braune Keule mit den weissen Buchstaben H. O. (Fig. 20).



Fig. 21



Fig. 22



Fig. 23

Jakob von Gunten, Chorrichter. Wappen: In Gelb schwarze Marke (Fig. 21).

Michel Rupp, Chorrichter. Wappen: In Rot schwarzes MR (Fig. 22).

. *Sauser*, des Gerichts. Wappen: In Blau (?) auf grünem (?) Dreieck zwei grüne (?) Kleeblätter. Darüber gelbe Marke, beseitet von den schwarzen Buchstaben V. S. (Fig. 23).

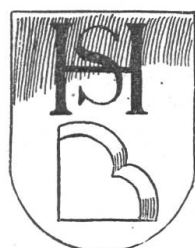


Fig. 24



Fig. 25



Fig. 26

Hans Santschi, des Gerichts. Wappen: In Rot ein gelbes . . . , darüber schwarzes HS (Fig. 24).

Peter Ambühl, des Gerichts. Wappen: In Weiss eine schwarze Hausmarke (Fig. 25).

Vinzenz Ambühl, beider Gerichte. In Weiss ein schwarzer Dreieck, darüber schwarze Hausmarke (Fig. 26).

Die Nummern 5, 17 und 18 gehörten Burgern der Stadt Bern an.

Sceaux des seigneurs d'Aubonne,

par D. L. Galbreath.

Aubonne était le centre d'une seigneurie appartenant à une maison de dynastes dont le premier membre connu est *Turumbertus*, un des primats de Bourgogne en 1001 ou 1002. Le premier sceau connu de cette maison date de 1234 et appartient à Gueric, descendant au cinquième degré de Turimbert. A cette époque la seigneurie était possédée en indivis par Gueric et ses frères Jacques et Pierre, toutefois dans les actes ils s'intitulent toujours *dominus*, le titre de *condominus* ne paraissant que dans la génération suivante. Ce premier sceau (Fig. 27) est scutiforme, d'un travail très rude, et montre une première variante

des armes des sires d'Aubonne, un croissant accompagné de deux étoiles, une à sept rais en chef et une à six en pointe.

Le suivant est le sceau équestre de Jacques, ancêtre des coseigneurs d'Aubonne (Fig. 28). Il est de 1235. Les armes diffèrent un peu de celles de son



Fig. 27
Sceau de Guerric d'Aubonne
1234



Fig. 28
Sceau équestre de Jacques d'Aubonne
1235

frère, le croissant étant renversé et accompagné de trois étoiles. Bien que le travail soit encore passablement grossier, on voit bien la forme du heaume plat et la large épée de l'époque, ainsi que le poitrail orné du cheval. Onze ans plus tard nous trouvons un autre sceau de Guerric, devenu chevalier entre temps (Fig. 29). Il s'est fait graver un sceau nouveau pour bien marquer sa nouvelle dignité, voir la légende: SMILETIS (sic) DOMINI GERRICI DE ABONA (sic). Les armes sont les mêmes que dans son premier sceau.



Fig. 29
Sceau de
Guerric d'Aubonne
1246



Fig. 30
Sceau de
Jean d'Aubonne
1286

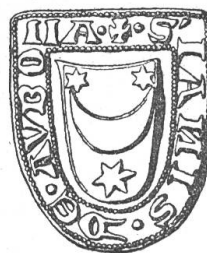


Fig. 31
Sceau de
Jean d'Aubonne
1294



Fig. 32
Sceau de
Jeanin d'Aubonne
1308

Guerric fut le dernier de sires d'Aubonne, ayant dû céder sa seigneurie à Pierre de Savoie par des échanges qui ne paraissent avoir eu rien d'équitable. Son fils Jean paraît avoir employé deux sceaux. Le premier dont la matrice en bronze, retrouvée en 1879 dans une vigne à Bougy-Villars, se trouve au Musée d'Aubonne, et dont nous connaissons aux A. C. V. une empreinte de l'an 1286,

offre une nouvelle variante des armes. Le croissant est tourné et accompagné en chef de deux étoiles rayonnantes (Fig. 30). Il y a une faute dans la légende, IOANS au lieu de IOHAN.¹ Le deuxième, de 1294 et 1296, est beaucoup mieux fait et donne les armoiries définitives : un croissant accompagné de trois étoiles, deux en chef et une en pointe (Fig. 31). Ces armes paraissent encore en 1308 dans un dernier sceau montrant le même écu arrondi par le bas qui est caractéristique pour les pays de langue d'oc au treizième siècle (Fig. 32). Ce sceau appartient à Jeannin d'Aubonne, qui fut vidomme de Divonne, et que M. de Charrière tenait pour un membre d'une famille de ministériaux du nom. Son sceau le rattacherait plutôt à la famille des dynastes.

La branche aînée des Aubonne disparaît dès lors du pays de Vaud, mais nous croyons l'avoir retrouvée au delà du Jura. En effet, l'Armorial de Franche Comté de MM. Gautier nous dit, page 3 : «Aubonne. — 1242—1599 : d'azur au chevron d'argent accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe. Cim. : un lévrier d'argent.» Les dates indiquent les époques auxquelles la



Fig. 33
Sceau de Jacques
coseigneur d'Aubonne
1262



Fig. 34
Sceau de Jean
coseigneur d'Aubonne
1300



Fig. 35
Sceaux de Jean
et de sa cour, coseigneur d'Aubonne
1325 et 1345



Fig. 36

famille est constatée dans les actes francomtois. A notre avis on serait ainsi fixé sur les émaux. Le chevron n'est sans doute qu'une brisure.

Les coseigneurs d'Aubonne, tout en jouant un rôle plus modeste, sont restés dans le pays. *Vir nobilis Jaquetus condominium de Albona*, fils du Jacques nommé plus haut, scelle d'un sceau scutiforme en 1262 et 1264, avec des armes toutes différentes de celles de son père : quatre pals sous un chef (Fig. 33). Nous sommes tentés de voir ici un des cas montrant l'origine multiple des armoiries. Le croissant et les étoiles se rapporteraient à l'écu, dont ils formaient peut-être les renforcements, et le pallé au chef, à la bannière, tous les deux ayant été portés simultanément à l'époque de formation des armoiries.

Jean, fils de Jaques, change les armoiries paternelles en ajoutant un lion issant au chef. Son joli sceau de 1300, est le plus petit sceau équestre que nous connaissions en Suisse (Fig. 34). A remarquer le heaume couronné et les ailettes scutiformes.

Son fils, du même nom, a employé un sceau personnel et un autre pour sa cour. Tous les deux ont les mêmes armes, dans de gracieux encadrements différents. Le premier (Fig. 35) est de 1325, l'autre (Fig. 36) de 1345. Enfin il

¹ Nous devons ces informations, ainsi que des empreintes de la matrice à M. A. Kohler à Lausanne et M. Renaud-Tissot à Aubonne, auxquels nous tenons à exprimer ici nos remerciements.

nous reste encore un sceau non armorial, celui de Binfa, femme et mère des deux Jean que nous venons de nommer. Il paraît en 1312 et donne un exemple du type extrêmement répandu de «l'arbre à deux oiseaux» (Fig. 37). Comme il arrive assez souvent, la grammaire de la légende laisse à désirer: S(igillum) BINFA (!) conDOMINE DE ALBONA. Après la mort de Marguerite, petite-fille du dernier Jean, la coseigneurie passa dans les mains des seigneurs de Menthon, à cause du mariage d'Antoine, fille de Jean, avec Robert de Menthon.

Retournons maintenant à la Seigneurie d'Aubonne. Pierre de Savoie la laissa en usufruit à sa femme Agnès de Faucigny, qui à son tour institua comme unique héritière sa fille Béatrix, femme du Dauphin du Viennois. Mais Agnès eut une soeur, nommée également Béatrix, veuve d'Etienne de Thoire et Vilars, qui réclama sa part de l'héritage de Faucigny. Il en résulta une guerre au cours de laquelle la Dauphine et son fils devinrent les prisonniers de Béatrix de



Fig. 37
Sceau de Binfa
d'Aubonne
1312



Fig. 38
Sceau d'Humbert
de Thoire et Vilars
1290

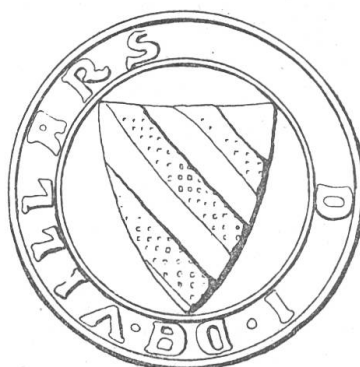


Fig. 39
Sceau d'Amédée
de Thoire et Vilars
1305



Fig. 40
Sceau d'Amédée
de Thoire et Vilars
1304, 1306

Thoire et Vilars, et le différend fut terminé par un arbitrage à la suite duquel Aubonne restait à Humbert et Henri, fils de Béatrix de Thoire et Vilars.

Humbertus dominus de Thoyri et de Vilare scelle en 1290 d'un sceau de ses armes, qui sont, *bandé de gueules et d'or de six pièces* (Fig. 38). Ici nous avons trois bandes au lieu du bandé, les héraldistes du moyen-âge n'attachant pas une importance aussi grande à ces distinctions que les modernes. Humbert mourut vers 1301. Son successeur, *Amedeus filius quondam Humberti domini de Villar militis* scelle en 1305 d'un sceau portant l'écu bandé (Fig. 39), et en 1304 et 1306 d'un écu bandé brisé d'un lambel à cinq pendants (Fig. 40). Est-ce que ce serait un sceau gravé du vivant de son père? Nous tenons le premier pour le plus ancien et le lambel pour la brisure de la ligne d'Aubonne, vu les deux sceaux qui suivent. C'est d'abord celui d'un autre Humbert de 1317, qui doit être le chef de la maison (Fig. 41). La comparaison des Fig. 40 et 41 suggère l'idée que ces deux sceaux auraient été faits en même temps et par le même graveur, et que la brisure de la ligne d'Aubonne serait établie en ce temps. Les dimensions de ces deux sceaux distinguent aussi le chef de la maison du cadet.

Amédée mourut célibataire en 1314 et sa soeur Agnès lui succéda. Son sceau, datant du vivant de son père, offre le cas très rare d'armoiries d'une femme laïque non-mariée. Ici le lambel n'a que trois pendants (Fig. 42). Agnès épousa

en 1314 Guillaume Alaman, seigneur du Valbonnais en Dauphiné et institua comme héritier son fils Humbert Alaman avec substitution en faveur de ses frères Hugues et Jean.

De Guillaume Alaman nous n'avons qu'un fragment de sceau, intéressant parce qu'il offre l'écu d'Alaman, *de gueules semé de fleur de lis d'or sans nombre, à la bande d'argent brochante*, brisé ici de trois coquilles sur la bande (Fig. 43). Humbert



Fig. 41
Sceau d'Humbert
de Thoire et Vilars
1317



Fig. 42
Sceau d'Agnès
de Thoire et Vilars
1310



Fig. 43
Sceau de
Guillaume Alaman
1324



Fig. 44
Sceau
de la cour d'Aubonne
1332

par contre nous a laissé quatre sceaux, deux personnels et deux de sa cour d'Aubonne. Les sceaux de la cour ont été employés simultanément, l'un (Fig. 44) se trouve en 1332, 1333 et en 1345, l'autre (Fig. 45) en 1335. Le premier montre l'écu d'Alaman brisé d'un petit écusson de Thoire-Vilars posé sur la bande, le tout dans un encadrement triangulaire. Le deuxième a un écu semé de fleurs de lis brisé d'un lambel de cinq pendants, mais sans trace de la bande.¹ La légende est à



Fig. 45
Sceau
de la cour d'Aubonne
1335



Fig. 46
Sceau
d'Humbert Alaman
1338



Fig. 47
Sceau
d'Humbert Alaman
1343



Fig. 48
Sceau
d'Hugues Alaman
1354

compléter: *Sigillum Curie Albone Domini Humberti Alaman*. Le premier sceau personnel, de 1338, a un écartelé de Thoire-Vilars et d'Alaman, dans un quadrilobe dont le champ est orné de feuilles de chêne (Fig. 46). Enfin le dernier sceau de Humbert se trouve en 1343 et 1344 (Fig. 47). Sorti du même atelier que le Fig. 44 il est d'un travail exceptionnel. L'écu d'Alaman brisé de l'écusson de Thoire-Vilars se trouve dans un très bel encadrement formé de huit demi-cercles et d'autant d'ogives intermédiaires, le tout ajouré et orné du poinçon cruciforme. L'écu, accompagné en pointe de deux tarasques et en chef d'un oiseau, est supporté par deux lions à mi-corps. Dans la légende le graveur

¹ Voir Roman, *Descr. des sceaux des familles seign. de Dauphiné*, p. xxxvii, note 1. pour un sceau analogue de Gui Alaman de 1307.

s'est mépris en formant les deux derniers mots : ANBOI au lieu de AUBONE, et CEHLR au lieu de CHELR (chevalier). C'est la première légende en français dans cette série de sceaux.

Hugues Alaman succéda à son frère vers 1353 en vertu de la substitution mentionnée plus haut. Un fragment de son sceau de 1354 nous montre l'écu d'Alaman brisé d'un lambel de cinq pendants (Fig. 48). Dans cet acte il est déjà titré seigneur de Valbonnais et d'Aubonne, bien qu'il ne devînt seigneur de la première seigneurie qu'en 1357. Il céda alors la seigneurie d'Aubonne à son gendre Guillaume de la Baume, seigneur de l'Abergement. M. F. Th. Dubois a moulé son sceau aux Archives Royales de Turin, et nous a permis d'en faire un surmoulage (Fig. 49). Il date de 1359 et porte un écu chargé de la bande vivrée de la Baume (d'azur sur champ d'or), penché, timbré d'un heaume et cimé d'une tête de cygne dans un vol.

Aubonne ne resta pas longtemps dans la maison de la Baume. Après des tractations assez compliquées entre les héritiers des maisons d'Alaman et de la



Fig. 49
Sceau de Guillaume
de la Baume, 1359



Fig. 50
Sceau de Guillaume
de Grandson



Fig. 51
Sceau de Rodolphe
de Gruyère, 1373—1399

Baume, dont seul le comte de Savoie tira profit, la seigneurie passa dans les mains de Guillaume de Grandson, seigneur de Sainte Croix, beau-père de Jeannette, fille de Humbert Alaman. Guillaume était un très grand seigneur. Il existe de lui un bon nombre de sceaux, dont un a été publié dans les Archives Héraldiques de l'année 1914, p. 37, montrant les armes de Grandson brisés d'une étoile posée sur le quatrième pal. Cette brisure, ici une molette se trouvant sur le troisième pal; a été oubliée dans notre dessin (Fig. 50).

Après la confiscation des biens d'Othon de Grandson, fils de Guillaume, Aubonne fut vendu par le comte de Savoie à Rodolphe comte de Gruyère et Jean de la Baume. Ce dernier fut bientôt dédommagé pour sa part par le comte de Gruyère, dont nous donnons le sceau reconstitué d'après des fragments datant de 1373, 1389 et 1399 (Fig. 51). C'est dans la maison de Gruyère que la seigneurie d'Aubonne est restée jusqu'à la discussion de biens du dernier comte.

En terminant nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à MM. les archivistes des Archives cantonales vaudoises pour leur aimable concours.

Sources: Martignier et de Crousaz, Dict. hist. du Ct. de Vaud, 1867. — Mottaz, Dictionnaire hist. du Ct. de Vaud, Tome I, 1914. — L. de Charrière, Les dynastes d'Aubonne, dans Mémoires et documents de la Soc. d'hist. de la Suisse romande, Tome XXVI. — Titres des ci-devant bailliages de Bonmont et d'Aubonne, et de la Seigneurie d'Aubonne, aux Archives cantonales à Lausanne.